

sion, les organes des Ritualistes, lesquels tiennent pour la validité des ordres, la font par leur refus de discuter sérieusement la lettre en question, tandis que leurs confrères de la Basse-Eglise, qui tiennent pour la non-validité, la proclament à haute voix.

Ces messieurs de l'église anglicane ont, paraît-il, été rendus furieux par la publication de la vie du cardinal Newman de Wilfrid Ward. Un fait fera juger de de leur état d'esprit. Ils sont rendus à ce point de nier presque entièrement la valeur intellectuelle de Newman, l'un des plus clairs génies qu'ait produits la race anglo-saxonne.

IRLANDE.—La question de la fondation d'une université catholique subventionnée par l'Etat est toujours à l'ordre du jour. La grande réunion de Dublin, dont nous avons parlé l'autre jour, a été suivie d'une foule d'assemblées, tenues dans tout le pays et dans lesquelles les meilleurs orateurs du peuple irlandais ont réclamé, aux applaudissements de leurs auditoires, justice égale pour tous les citoyens de l'Irlande, en matière éducative.

Le parlement impérial vient de se réunir et la question lui sera soumise. Disons en passant que l'union paraît devoir se refaire, au moins sur le terrain de l'action, entre les diverses fractions du parti irlandais. Ce serait une grande victoire pour la cause nationaliste.

ALLEMAGNE. — L'empereur Guillaume II, grand voyageur, comme chacun sait, doit se rendre en Terre-Sainte, cette année. D'après les rumeurs courantes, le Sultan lui ferait cadeau du Cénacle, lieu de la dernière scène, et le Kaiser remettrait ce souvenir du Christ aux catholiques allemands. C'est, paraît-il, son but d'enlever à la France le protectorat des chrétiens d'Orient.

RUSSIE.—Un article publié par M. Eugène Tavernier, dans l'*Univers et le Monde* du 1er février 1898 (édition semi-quotidienne) et que nous reproduisons en entier, nous met au courant de la situation religieuse assez tendue qui existe dans la Pologne russe. Nos lecteurs le liront avec intérêt.

« Voici trois semaines, dit-il, que des nouvelles contradictoires circulent à propos du diocèse de Plozk et de son évêque.

On a dit d'abord que Mgr Symon avait été invité « à se choisir une résidence en Crimée » ; formule vraiment ingénieuse pour indiquer une mesure de déportation exécutée avec le concours des gendarmes ! La vérité est que le vénéré prélat, récemment nommé au siège de Plozk, a été conduit à Odessa par l'autorité admi-